

INSCRIPTION ANNEE 2019/2020



CETTE INSCRIPTION NE SERA VALIDE QU'APRES PAIEMENT

Nouvelle Adhésion Renouvellement Adhésion

Mme M
NOM de l'adhérent : **DATE DE NAISSANCE** : ___ / ___ / ____
PRENOM de l'adhérent :

Partie à remplir pour toute nouvelle adhésion ou en cas de changement
NOM et PRENOM du responsable légal :
ADRESSE :
.....
CODE POSTAL : ____ **VILLE** :
TEL fixe : ____ ou portable : ____
E-mail :@.....
ou E-mail :@.....
(NB : La majorité des informations que communique l'école est envoyée par e-mail)

AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE : (obligatoire pour les enfants de moins de 18 ans)
Je soussigné(e) Mme ou M : autorise mon fils/ma fille
.....
A rentrer seul(e) à son domicile : **OUI** **NON**
Si vous n'autorisez pas votre enfant à sortir seul, nous vous rappelons qu'il est obligatoire de le récupérer dans sa salle à l'heure exacte de la fin du cours.

ENGAGEMENT – ADHESION :
 Je reconnais avoir lu et accepté les rappels au verso
 J'adhère à l'association *Sur 2 Notes*
 J'autorise l'association *Sur 2 Notes* à utiliser mon image / l'image de mon enfant pour promouvoir ses activités
Fait à Sathonay, le Signature de l'adhérent(e) :
(des parents pour les mineurs)

AUTRES INFORMATIONS que la famille souhaite communiquer à l'équipe de l'école de musique :

- RAPPELS – A LIRE ATTENTIVEMENT**
- ✓ Les cours commencent le lundi 16 septembre 2019 et se terminent le samedi 27 juin 2020. Les cours sont suspendus pendant les vacances scolaires et les jours fériés.
 - ✓ Pour les enfants, les cours de **Formation Musicale** sont obligatoires les premières années.
 - ✓ Pour les enfants, un cours de Pratique Collective est obligatoire au-delà de la 4ème année de **Formation Musicale**.
 - ✓ Si le nombre de personnes inscrites dans un cours n'est pas suffisant, nous nous réservons le droit de l'annuler.
 - ✓ Les élèves seront évalués en fin d'année et ces évaluations feront l'objet d'un courrier aux familles.
 - ✓ La participation à un ensemble musical engage à jouer à toutes les représentations extérieures proposées.
 - ✓ Toute adhésion est définitive. Aucun remboursement ne pourra être effectué au cours de l'année.
 - ✓ L'adhésion implique la participation aux réunions et événements organisés par l'Ecole de Musique (cf calendrier)
 - ✓ Les dates d'encaissement des chèques : 10 oct – 10 janv et 10 avril
 - ✓ Prévenir l'enseignant de toute absence.
 - ✓ Au-delà de 3 absences injustifiées sur un des cours suivi, l'adhérent est considéré comme démissionnaire et ne pourra suivre les autres cours.

Cette fiche est à remettre lors des permanences inscriptions organisées par l'Ecole de Musique (cf. dates sur le site internet www.sur2notes.fr)

COURS INDIVIDUELS :

HORAIRES SOUHAITES :

Instrument 1 : Année : __

Instrument 2 : Année : __

Attention ! Les horaires doivent être confirmés avec le professeur

COURS DE FORMATION MUSICALE :

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Éveil Musical merc 10h SV | <input type="checkbox"/> Éveil musical merc 11h15 SC | <input type="checkbox"/> Éveil musical sam 9h30 SC |
| <input type="checkbox"/> Découverte merc 11h15 | <input type="checkbox"/> Découverte merc 16h30 | <div style="border: 1px solid blue; padding: 2px;">Pour la classe découverte, une fiche complémentaire est à remplir avec le choix des instruments</div> |
| <input type="checkbox"/> FM 1 merc 13h30 | <input type="checkbox"/> FM 1 sam 10h15 | |
| <input type="checkbox"/> FM2 merc 14h30 | <input type="checkbox"/> FM 2 sam 11h15 | |
| <input type="checkbox"/> FM 3 merc 15h30 | <input type="checkbox"/> FM 3 sam 12h15 | <input type="checkbox"/> FM adulte débutant lundi 20h |
| <input type="checkbox"/> FM 4 merc 16h30 adulte débutant | | <input type="checkbox"/> FM adulte confirmé jeudi 20h |

PRATIQUE COLLECTIVE (SOUS RESERVE DE MISE EN PLACE) :

- | | | | |
|---|--|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Ensemble guitare | <input type="checkbox"/> Atelier Musiques Actuelles Adulte | <input type="checkbox"/> Sath'Jazz | <input type="checkbox"/> Atelier Musique de Chambre |
| <input type="checkbox"/> Chorale junior | <input type="checkbox"/> Atelier Musiques Actuelles Junior | <input type="checkbox"/> Sath'Ucada | |

TARIF :

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Enfant (- de 18 ans) | <input type="checkbox"/> Adulte | |
| <input type="checkbox"/> Etudiant/Demandeur d'emploi
(10 % de réduction sur le tarif des cours) | <input type="checkbox"/> Tarif Famille (à partir de 2 inscrits)
(10 % de réduction sur le total familial des cours) | <input type="checkbox"/> Tarif Famille + (à partir de 3 inscrits)
(15 % de réduction sur le total familial des cours) |
| <input type="checkbox"/> Sathonay-Camp | <input type="checkbox"/> Sathonay-Village | <input type="checkbox"/> Extérieur |
| <input type="checkbox"/> 1 Instrument (45 MN <input type="checkbox"/>) | <input type="checkbox"/> 2 Instruments & plus (45 MN <input type="checkbox"/>) | |
| <input type="checkbox"/> 1 Ensemble | <input type="checkbox"/> 2 Ensembles & plus | |

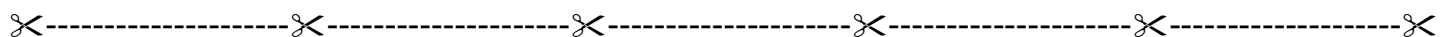
CALCUL DU TARIF :

- Tarif du cours :€ Tarif du cours après réduction :€
- Montant de la cotisation : 30€
- Total à payer :€**

REGLEMENT :

- Règlement en chèques vacances de :€ (100€ maximum)
- Règlement en 1 chèque de :€
- Règlement en 3 chèques (10 oct – 10 janv – 10 avril) de€€€

Commentaires éventuels :



SI BESOIN, VOUS POUVEZ REPORTER ICI LES JOURS ET HEURES DE COURS POUR LES CONSERVER :

- Instrument :
- FM :
- Ensemble :

REGLEMENT GENERAL DE PROTECTION DES DONNEES :

- Les données récoltées servent à organiser le fonctionnement de l'école de Musique, à justifier des subventions ainsi qu'à des fins statistiques ; l'association s'engage à ne pas utiliser ces données à d'autres fins et à prendre toutes les précautions conformes aux usages et à l'état de l'art pour préserver la sécurité de ces données.
- ces données sont conservées pendant la période où l'adhésion à l'association est acquittée et sont supprimées trois ans après.
- tout adhérent à un droit d'opposition, d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité des données le concernant, dans la mesure où cela ne porte pas préjudice au fonctionnement de l'École de Musique ; ce droit peut être exercé par mail à l'adresse contact@sur2notes.fr